

Therèse , & l'invalidité du Testament du feu Roi Charles II.

Je ne m'attacherai pas à répondre à toutes les petites insultes que vous faites à la Nation Française ; mais sans sortir des bornes de la modération d'un homme de mon caractère , ni sans blesser le respect que je dois à la très-Auguste Maison d'Autriche , je vous ferai un petit déduit des raisons qui doivent porter les Espagnols ( moins , si vous voulez , par une inclination naturelle , que par leur véritable intérêt ) de préférer la domination d'un Prince de la Maison de Bourbon , à celle d'un Prince de la Maison d'Autriche , & ensuite je vous observerai les nullitez de la renonciation , & la validité du Testament , le tout appuyé du sentiment de plusieurs Jurisconsultes non suspects.

*Les Espagnols ont intérêt d'avoir un Roi François pour Souverain.*

I. Si l'on demandoit aux Espagnols , ne pouvant pas avoir de Roi de leur Nation , par qui ils aimeroient mieux être commandez , ou par un Prince Allemand , ou par un Prince François ; ils répondront , sans reflexion que cela leur est indifférent ; qu'ils feront les zelez Parroissiens de qui pourra devenir leur Curé : mais s'ils font quelque attention à la triste & languissante condition sous laquelle ils ont vécu depuis cinquante ou soixante ans , ils souhaiteront véritablement la domination d'un Prince qui puisse les garantir de pareilles calamitez , qui soit en état de les défendre contre leurs ennemis , & de soutenir , ou pour mieux dire , de rétablir dans son premier lustre la gloire de notre Nation , qui dans le dernier siècle avoit été fort altérée.

Ce principe posé , on n'aura pas de la peine à convenir , qu'un Prince de la Maison de France , sur le Trône d'Espagne , nous est incomparable.